

SPECIAL - PIERRY -

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO

| | |
|----------------------|------------|
| L'EDITO DU MAIRE | Page 2 |
| SITUATION TRAVAUX | Pages 3-5 |
| VIE DE NOS ECOLES | Page 6 |
| MERCREDIS RECREATIFS | Page 7 |
| ALSH JUILLET 2021 | Pages 8-10 |
| LE TENNIS À L'ÉCOLE | Page 11 |

| | |
|--|--------------|
| ASSOCIATIONS | Pages 12- 15 |
| LUTTE CONTRE L'AMBROISIE | Pages 16-17 |
| EXPRESSION DE L'OPPOSITION | Page 18 |
| INFOS PRATIQUES | Page 19 |
| ETAT CIVIL EXPOSITION CRÊCHES NUMEROS UTILES | Page 20 |



L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

Un été bien peu ensoleillé s'est évanoui, un été au cours duquel la vie municipale est restée très active sur de nombreux fronts afin d'assurer une rentrée scolaire dans les meilleures conditions et permettre d'être au plus près de vos attentes.

Si l'été est désormais une figure du passé, la Covid est toujours présente même si les conditions de vie sont plus agréables mais il nous faut être respectueux des gestes barrière qui sont, tout comme le vaccin, nos porteurs d'espoir pour retrouver ce « Bien vivre » qui nous est cher. L'action municipale s'est portée sur la voirie, les bâtiments et les équipements des services.

La période estivale permet d'entretenir nos écoles. L'élémentaire a connu des travaux importants sur la partie toiture de l'édifice, travaux de gros entretien indispensables pour préserver notre patrimoine immobilier. Pendant ce temps, le parc de l'école numérique a été rajeuni.

Pour la maternelle, les services techniques ont travaillé sur les arrivées et évacuations des lavabos et sanitaires. Sur l'informatique, des achats ont été réalisés pour conforter l'équipement.

En 2022, les deux écoles connaîtront des travaux plus importants, travaux qui n'ont pu être menés cette année compte tenu des délais et de la rareté des matériaux sur le marché.

En annexe de l'école, le parking de la cour Cazotte-Jaurès se voit transformé de jour en jour et la petite maisonnette en ruine abattue a cédé la place à un espace propre avec une sortie sécurisée vers la rue Jean Jaurès.

Nous adressons nos remerciements aux parents qui ont accepté la modification d'accès. Les travaux seront terminés probablement pour la fin de ce mois. La rue Jean Jaurès achève sa transformation pour être enfin accessible sans contrainte pour le bonheur de toutes et tous. Le chantier était de taille mais, après ceux des trottoirs, les enrobés de la chaussée et du parking ont été réalisés ... ce chantier est désormais achevé.

Sur le programme de voirie 2018-2020, deux chantiers seront réalisés avant la mi-décembre :

- la rue Pasteur depuis le carrefour Jaurès vers la RD951
- le carrefour de la Place Henri Leblanc

Dans le domaine des grands travaux, impossible d'oublier le stade municipal avec les travaux de rénovation et d'agrandissement du terrain de football. Un projet de taille qui voit le jour et marque la volonté municipale de soutenir les associations et investir dans les équipements sportifs.

Les travaux du cimetière sont terminés sur la partie extension et accès principal. Les allées transverses sont à rafraîchir pour redonner un aspect plus agréable et faciliter l'entretien quotidien par les services.

Les projets ne manquent pas et le bureau municipal a travaillé pendant l'été afin de présenter en commission et en conseil municipal les dossiers à finaliser pour les équipements de demain...

Les écoles en font partie mais d'autres y figurent également : l'aménagement de l'espace Tennis et le parc de jeu, la rénovation du jardin de l'Hors du Rû, l'isolation phonique de la « Maison des Associations » et ... bien d'autres viendront les rejoindre.

Nous poursuivons nos achats d'équipement : si l'informatique de l'école devait être changée, celle des services administratifs le devait également; c'est chose faite désormais.

De même nous poursuivons la dotation en matériel et mobilier pour les différents services et secteurs d'activités: des tables de pique-nique pour « le Chai » et l'école maternelle sont ainsi venues améliorer l'offre de confort pour nos enfants.

Nous avons accueilli deux nouveaux agents contractuels au sein de l'équipe technique : Grégoire et Gaëtan sont venus renforcer l'effectif pour permettre de répondre aux besoins. Bienvenue à eux à Pierry.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce bulletin et avec toutes nos amitiés.

Eric PLASSON, Maire

SITUATION DES TRAVAUX

LA SORTIE DU PARKING RUE CAZOTTE

Le parking de la cour Cazotte, entre « le Chai » et les services techniques connaissait une sortie difficile sur la rue Jean Jaurès, une maisonnette en ruine et un portail en tôle servant de clôture.

Nous avons décidé de rénover ce site en rasant le vieil édifice et en créant une sortie avec un portail métallique motorisé.

Le pignon de la maison du riverain est refait suite à la disparition de la maisonnette dans les mêmes conditions que le mur coté Jaurès.



L'accès au site et la sortie des véhicules sera ainsi grandement facilité. La livraison est prévue pour la fin du mois, en fonction des derniers ajustements et des conditions climatiques. Des travaux qui s'inscrivent dans la volonté d'investir pour le confort de tous et qui pourront très facilement s'intégrer à une rue Jean Jaurès entièrement rénovée.

Eric PLASSON, Maire



LE STADE

Afin de répondre aux besoins du Club et permettre de disposer d'une surface de jeu au format conforme avec la réglementation de la Fédération Française de Football, la municipalité a engagé une remise en forme complète du site.

Cette décision va directement dans l'esprit de la pratique du sport et du soutien au tissu associatif. Les élus ont donc soutenu ce projet et attribué le marché à la société IDVERDE par 14 voix sur 15, un élu de l'opposition s'étant abstenu.

Le projet est de près de 250K€ mais offre des conditions d'usage optimales car nous y avons intégré un arrosage automatique avec un système de drainage adapté pour éviter toute retenue d'eau en sous couche et rendre à la nappe le maximum de l'eau prélevée pour l'arrosage du gazon.

La tonte de la surface est assurée par l'entreprise jusqu'à la réception définitive de l'équipement .

Les lisses extérieures, les buts, filets « pare-balls », abris des joueurs, ... tous les accessoires seront neufs.

Une contrainte toutefois... attendre le 22 mai pour voir le premier match sur ce nouveau terrain.

Mais il faut savoir être patient pour profiter pleinement des choses ...

Eric PLASSON, Maire
Bruno VERPRAET, Délégué au Sport

SITUATION DES TRAVAUX

RUE JEAN JAURÈS

Après plus de deux ans de travaux menés sous l'égide du Syndicat intercommunal des énergies de la Marne (SIEM), d'Orange, de la Communauté d'Agglomération et de la Commune, le chantier est achevé en ce mois d'Octobre.

Après la création du bassin de stockage des eaux en dessous des tennis, l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, la réfection du réseau d'adduction d'eau potable et du réseau d'assainissement, la Commune a pu réaliser les travaux de voirie dans le cadre du programme initié en 2018...

La rue Jean Jaurès est un axe important dans notre village car elle assure l'accès vers la zone commerciale de Saint Julien tout en desservant les écoles et en reliant le lotissement Oudart avec le cœur de village.

Pour les usagers venant des villages alentours, elle est une voie de circulation fortement empruntée qui vient compléter l'axe Léon Bourgeois vers Charles de Gaulle.



Cette rue a la particularité d'être longue de plus de 500 mètres et d'avoir peu ou prou de pente naturelle. Sa largeur est par ailleurs relative en certains points et il a été nécessaire de conjuguer avec les différentes solutions pour que les automobilistes, les piétons et le stationnement puissent cohabiter.

La solution retenue est un espace partagé, avec une vitesse qui sera limitée et un stationnement maintenu le long de cet axe. Chacun devra respecter l'autre et le Code de la route, bien évidemment.

Pour les écoulements et évacuations des eaux de surface, les avaloirs ont été augmentés en nombre et dimensionnement sur l'ensemble du déroulé de la rue. Le niveau des entrées charretières a été pris en compte dans le tracé des pentes et la réalisation des infrastructures.

L'aménagement d'un nouveau parking, au droit des courts de tennis, permettra aux riverains et futurs visiteurs de l'espace ludique à naître en ce lieu de trouver des solutions pour garer leur véhicule à proximité et de profiter des installations mises à leur disposition.

Mercredi 13 octobre 2021, la réalisation des enrobés sur la chaussée marque la fin de ce chantier et restera une date de délivrance pour les riverains.

En mon nom et au nom de la Municipalité, je vous adresse mes remerciements les plus sincères pour la patience témoignée tout au long de ce chantier, ces chantiers devrais-je dire, car chaque nature de travaux a nécessité une conduite et un suivi différents. Nous tenons aussi à nous excuser pour les petits retards rencontrés de temps à autre, mais la conduite d'une telle opération, avec de multiples intervenants, requiert des ajustements permanents du calendrier.

Alors, c'est avec un véritable plaisir que nous tournons la page sur ce chantier pour ouvrir la suivante du cahier et porter toutes nos attentions sur la rue Pasteur qui s'invite en voisine.

Encore une fois merci à vous les riverains pour votre patience, nos excuses pour les nuisances et nous saluons le professionnalisme des entreprises qui ont travaillé sur le chantier.

Eric PLASSON, Maire de PIERRY

Des travaux de peinture routière et de pose de panneaux ont été réalisés. Carrefour Pasteur / De Gaulle / Lobet, en venant du centre village la bande stop a été avancée, venant d'Épernay, le panneau STOP est plus grand et de chaque côté le mot STOP est peint au sol.

Au niveau du passage piéton Jules Lobet, à l'entrée de l'hypermarché, la vitesse est limitée à 30 km/h sur une distance de 100 mètres.

Rue Jules Lobet, de chaque côté de la rue du Point du Jour, le stationnement est interdit par la mise en place de peinture jaune.

Rue Pasteur, à la sortie du village vers le rond-point, l'entrée et la sortie sont limitées à 30 km/h.

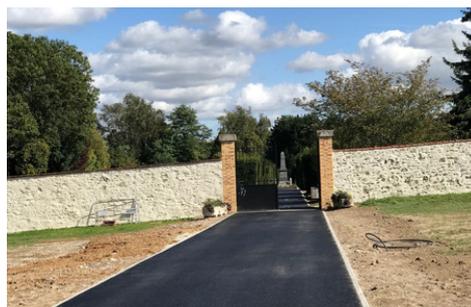
Allée de la Vieille Ferme, les places de stationnement ont été matérialisées sur le parking du cimetière dont une PMR. Une ligne médiane est réalisée sur le bas et le haut de l'allée dans les parties sinueuses.

À chaque entrée du village, il a été installé un panneau interdisant les poids lourds en transit, les dessertes locales restant bien sûr autorisées. Cette mesure réduira le trafic poids lourds dans le village, apportant un plus pour la sécurité de tous et permettant d'éviter la dégradation rapide de la chaussée.

La bande STOP Chemin des Forges a été refaite.

Gérard TRIBOY, Adjoint

RÉNOVATION DU CIMETIÈRE



Les travaux de rénovation du cimetière continuent.

38 cavurnes ont été créés. Il reste encore à aménager l'espace de dispersion des cendres .

Les travaux de réfection de l'accès central, depuis la porte "de la Vieille Ferme" jusqu'au monument aux morts sont achevés.

Pour avoir une allée droite et assez large pour l'accès des convois des pompes funèbres, nous avons dû élaguer certaines haies de thuyas et d'ifs. De ce fait, la base de ces haies est dénudée mais le "vert" va revenir ...

Puis les allées latérales seront refaites. Les anciens cailloux seront retirés, un géotextile sera posé et de nouveaux graviers seront étalés.

Francine LEBERT, Déléguée au cimetière

VIE DE NOS ÉCOLES

La période estivale a permis de réaliser quelques travaux au sein de nos écoles.

En extérieur, les toitures de l'école élémentaire ont été embellies grâce à l'intervention d'une société pour procéder au démoussage, ainsi qu'à des changements de tuiles cassées.



En intérieur, le renouvellement du parc de vidéoprojecteurs a été mis en place au sein des quatre classes de l'école élémentaire (celui de la classe de l'école maternelle n'a pas été renouvelé car son changement a déjà été effectué en 2019).

Ces vidéoprojecteurs sont connectés à l'ordinateur du professeur des écoles et assurent une projection sur tableau blanc interactif (TBI) du contenu du cours. Ces nouvelles méthodes pédagogiques, via le numérique, permettent de diversifier les contenus d'apprentissage.

Les écoliers ainsi que l'équipe enseignante bénéficient de matériel neuf avec une qualité maximale de projection, afin d'apprendre et de travailler dans des conditions optimales.

Leur utilisation devenant difficile, quelques postes informatiques ont été également changés (ordinateur portable de direction en école maternelle et celui relié au TBI de la classe de CP).

Les enseignants ont apprécié ces remplacements de matériel et en font bon usage.

Souhaitons à tous une belle année scolaire !

Blandine Vié-Forboteaux, Adjointe



L'équipe d'animation accueille tous les mercredis nos enfants au sein des locaux du Chai pour leur faire passer d'agréables journées.

La période 1 des mercredis récréatifs a débuté le mercredi 8 septembre 2021. Les enfants y sont sensibilisés à l'environnement et au développement durable.

La période 2 débutera le mercredi 10 novembre 2021. Les activités et les sorties seront déclinées autour du thème des arts et de la culture. Sont déjà programmés: une après-midi visite au Musée du Vin de Champagne et d'Archéologie Régionale d'EPERNAY, une sortie au cinéma Le Palace, un goûter-spectacle, ...



Les inscriptions sont possibles soit par période, soit ponctuellement. Des places sont disponibles tout au long de l'année.

Pour tout renseignement, contacter Lydie Teixeira, directrice
par téléphone au 06.83.15.22.78
ou par mail à l'adresse : periscolairepierry51@gmail.com.

Blandine Vié-Forboteaux, Adjointe



JUILLET 2021

L'ALSH de juillet s'est déroulé du mercredi 07 au vendredi 30 juillet 2021. Une trentaine de « petits trolls » ont pris le chemin féérique à destination du « Chai ».

Plusieurs fées, Cyrille BUCHART, Mélanie LEROY, Élodie SAHRI et Lydie TEIXEIRA, ainsi que Hugo SAHRI l'enchanteur, leur ont préparé un programme envoûtant. Les enfants attendaient ce voyage avec impatience.



UN THÈME INSPIRANT ET CRÉATIF

Le thème « Le Monde Imaginaire » a fait voyager les enfants dans un univers peuplé de créatures fantastiques telles que dragons, elfes, lutins, trolls, licornes, pirates, ...

**« GLOUBY » LE MONSTRE A GENTIMENT ACCOMPAGNÉ
LES MOINS DE 6 ANS DURANT CE SÉJOUR.**

Entre loto enchanté, grands jeux, défilé féérique, concours du plus beau monstre, sans oublier les sorties prévues, les enfants étaient bien occupés.

DES SORTIES LUDIQUES DANS DES LIEUX MAGIQUES

LE RANCH DU MOULIN SAINT MARTIN

Le jeudi 8 juillet, nous avons pris la direction du Ranch du Moulin Saint Martin à MONTMIRAIL. Cette sortie a eu un franc succès.

Cette ferme pédagogique et ludique a pour objectif de faire découvrir la vie animale, la nature et le milieu agricole dans un cadre western, tout au long d'un parcours aménagé. Les animaux sont en liberté au grand étonnement des enfants.

Au cours de la journée, les petits cow-boys et les petites cow-girls se sont convertis en orpailleurs, ou en shérifs-enquêteurs pour résoudre les énigmes et trouver le coupable du jeu mystère.





GRINYLAND

La pluie s'étant invitée le jour de notre sortie prévue au parc Grinyland à SEPT-SAULX le mardi 13 juillet, nous l'avons reportée au vendredi 16 juillet.

Dans cet univers de manèges et de spectacles niché dans un cadre de verdure féérique, situé entre Reims, Châlons-en-Champagne et Épernay, les moins de 6 ans ont découvert avec joie les attractions : la « chenille », la chaise volante...

L'ensemble du groupe a assisté au spectacle du lutin qui a fabriqué sous nos yeux et avec l'aide de notre animatrice Mélanie, un « arbre à bonbons ». Tous nos petits gourmands voulaient bien évidemment les déguster, mais le lutin ne nous en a pas laissé l'occasion, il a tout mangé le glouton !



ELFYPARK

Le mercredi 21 juillet, c'est en direction des Ardennes que nous avons pris le bus pour ElfyPark à LES MAZURES. Ce parc de loisirs consacré aux légendes est localisé dans la forêt du lac des Vieilles Forges.



L'espace d'un instant magique, nos « petits lutins » ont découvert un lieu enchanté avec une multitude de jeux mêlant ludique et pédagogique comme la luge d'été sur une bouée, des filets perchés dans les arbres, ...

Nous avons fait la connaissance d'une conteuse accompagnée de son dragon, qui nous a fait partager ses histoires captivantes.



CAP-AVENTURES: ALLEZ ON S'ÉQUIPE, DIRECTION LES ARBRES

Lors de la dernière semaine, le mardi 27 juillet, les enfants se sont essayés à l'accrobranche au parc Cap-Aventures de MONTMORT-LUCY.

« Nos acrobates » ont fort apprécié cette journée et recommencé encore et encore les différents parcours – blanc, vert, bleu, rouge ... à chacun sa couleur. Ils ne se sont pas lassés pas de grimper, de marcher sur des cordes et de descendre en tyrolienne !

La chasse au trésor prévue l'après-midi a été quelque peu boueuse car une pluie fine s'est invitée ce jour-là mais peu importe, cette journée restera sensationnelle.



Un grand merci à l'équipe d'animation qui a permis de faire passer aux enfants, et ce, malgré le masque et les règles sanitaires, un été monstrueusement sympathique et accueillant.

Le prochain ALSH aura lieu du 25 au 29 octobre 2021, sur le thème coloré et dynamique du cirque.

Pour tout renseignement, contacter Lydie Teixeira, directrice par téléphone au 06.83.15.22.78 ou par mail à l'adresse : periscolairepierry51@gmail.com.

L'équipe Animation

LE TENNIS S'INVITE À L'ÉCOLE !

VIE DE LA COMMUNE

Depuis la rentrée de septembre, les élèves de l'école élémentaire pratiquent une activité tennis tous les jeudis après-midi.

C'est à la faveur d'un partenariat mis en place entre la Mairie et l'ASPTT Epernay section tennis, que Nicolas JAPIN, moniteur diplômé, est mis à disposition de l'école par l'Association. Il interviendra dans toutes les classes à raison de deux heures par semaine. Tous les élèves bénéficieront ainsi d'un cycle de sept semaines d'apprentissage. Dans un premier temps, les cours de tennis seront proposés aux classes de CP et CE1, puis au printemps viendra le tour des enfants de CE2 et CM1/CM2.

Merci à l'équipe éducative de Pierry dans son ensemble, d'avoir validé et répondu favorablement à la mise en place de ce projet.

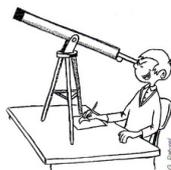
Bruno VERPRAET, Délégué au sport





ASSOCIATION
D'ASTRONOMIE
ERATOSTHÈNE

Les jeunes d'Eratosthène



MAIRIE - PLACE DU GAL LECLERC
51530 PIERRY - 03 26 58 34 68
ASSOCIATION.ERATOSTHENE@ORANGE.FR
HTTP://WWW.ERATOSTHENE.ORG

Le club d'astronomie Eratosthène est un club de passionnés d'astronomie mais nul besoin d'être un expert pour y adhérer. Il suffit d'avoir envie de découvrir tout ce que le ciel nous offre comme merveilles : la lune, les étoiles, les constellations, les planètes, les galaxies...et bien d'autres choses, toutes plus surprenantes les unes que les autres.

Du matériel d'astronomie (jumelles, lunettes, télescopes, PST, etc...) est à la disposition des membres pour les observations.

En complément aux réunions, le club organise différentes manifestations telles que la nuit des étoiles, la balade astronomique ainsi que des conférences ou des expositions régulières.

Le club adultes.

Les membres se réunissent le samedi soir tous les quinze jours dans une salle de la mairie de Pierry, rue Cazotte, à partir de 20h30.

La cotisation est de 25 euros.

Au programme des séances : cours théoriques et sorties aux environs d'Epernay quand le temps s'y prête pour observer la lune, les planètes et le ciel profond (galaxies, nébuleuses ...)

La première séance a eu lieu le samedi 09 octobre.

Le club jeunes.

Le club pour les jeunes de 9 à 13 ans fonctionne depuis 14 ans.

Les séances ont lieu dans une salle de la mairie de Pierry, rue Cazotte, un mercredi par mois de 14h30 à 16h et la cotisation est de 12 euros.

Chaque séance débute par l'apprentissage de quelques constellations afin de pouvoir se repérer facilement dans le ciel.

Le programme est défini avec les enfants, suivant leurs connaissances et leurs souhaits. Des sorties d'observations sont prévues pour familiariser les enfants avec le ciel et les télescopes.

Une sortie au planétarium de Reims clôture l'année.

La première séance a eu lieu le mercredi 06 octobre.

Les plus de 13 ans ont rendez-vous le samedi après-midi, un samedi par mois de 15h à 16h30.

La première séance a eu lieu le samedi 09 octobre.

Les activités et événements prévus en 2021-2022

- Le 13 novembre 2021 aux Pâtis d'Oger, l'association Eratosthène organise une observation nocturne avec des télescopes. Nous serons accompagnés du conservatoire d'espace naturel Champagne-Ardenne.

La lune, Jupiter ainsi que d'autres objets célestes pourront être observés. Un animateur du conservatoire d'espaces naturels sera présent et pourra répondre à toutes les questions sur la faune et la flore des Pâtis d'Oger.

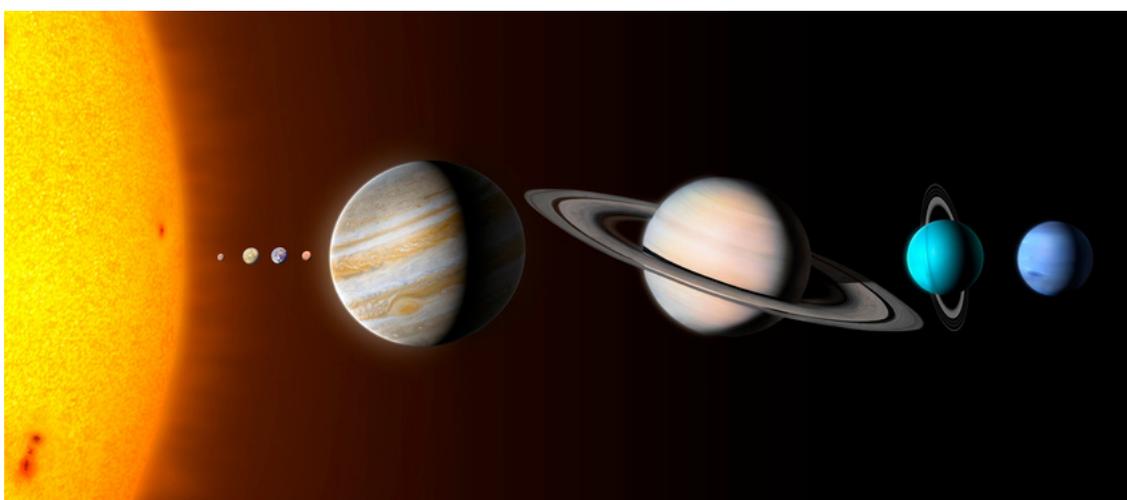
- Le 11 décembre à 18h, nous organisons une petite balade nocturne dans le vignoble de Pierry.

Le départ se fera au château de la Marquetterie et sur une longueur de 500 m environ, nous vous expliquerons les dimensions du système solaire. A certains emplacements nous observerons avec des télescopes la Lune, Vénus, Jupiter et Saturne.

Pour ces deux manifestations le PASS SANITAIRE sera demandé. Le masque est conseillé et du gel hydroalcoolique sera à votre disposition. Ces deux sorties sont gratuites.

Le Président, Jean-Loup LACASSAGNE

**Pour tout renseignement ou inscription vous pouvez nous joindre par mail : association.eratosthene@orange.fr
Ou par téléphone : 03 26 58 34 68
Ou par courrier : Association Eratosthène, déposé en mairie.
Notre site : <http://www.eratosthene.org>**



LES SARMENTS ARGENTÉS DE PIERRY



En premier lieu, les membres du bureau et moi-même espérons que vous allez toutes et tous bien.

Nous nous sommes concertés afin de faire le point sur la reprise éventuelle de notre association.

L'ouverture de la salle a eu lieu le lundi 20 septembre 2021 de 14h à 18h.

Les conditions pour accéder à la salle « Le Chai » seront les suivantes :

- à l'entrée de la salle, le pass sanitaire sera exigé.
- à défaut, les non vaccinés devront présenter un test PCR de moins de 48 heures.

Il nous appartiendra à toutes et à tous de respecter les gestes barrières, de porter un masque, de désinfecter les tables et le matériel utilisé (jeux de société, cartes à jouer, cahiers, stylos, etc...)

VOTRE SANTÉ A TOUTES ET TOUS EST NOTRE PRINCIPALE PRÉOCCUPATION

Croyez bien que nous sommes les premiers désolés d'avoir à prendre de telles décisions, mais en cette période de pandémie pleine d'incertitudes, notre responsabilité est très importante.

D'ici la fin de l'année, une ou plusieurs sorties auront sans doute lieu. Nous vous en tiendrons informés.

Prenez bien soin de vous. Appliquez les gestes barrières et n'oubliez pas le masque !

Le virus est toujours présent et les variants sont un véritable fléau.

Nous serons ravis de vous revoir et nous souhaitons vous retrouver toutes et tous en excellente santé.

Le Président, Joël LALIN, et les membres du bureau



LES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

Le mercredi 22 septembre, l'association « Les loisirs de l'Âge d'or » a réouvert ses portes à la maison des associations "le chai".

Comme tous les mercredis d'avant covid, les jeux ont repris dans une ambiance cordiale et conviviale. Les adhérents étaient soulagés et heureux de pouvoir enfin se retrouver autour d'un jeu de cartes ou de jeux de société, le tout suivi du goûter traditionnel.

Les activités de « l'Âge d'or » vont enfin pouvoir reprendre avec pour point de mire un repas choucroute suivi d'un après-midi dansant prévu le dimanche 5 décembre. Nous espérons vous voir nombreux, adhérents ou non.

Parmi les projets : un marché de Noël, un après-midi théâtre au mois de janvier et, pour 2022, plusieurs voyages et excursions sont prévus ainsi qu'une soirée «années 80».

Nous vous tiendrons informés des dates au fur et à mesure en fonction des évènements.

Nous invitons les personnes intéressées quel que soit leur âge,

- à nous rendre visite le mercredi après-midi à la salle des Associations « Le Chai » en tenant compte, bien sûr, des règles sanitaires (présentation d'un pass- sanitaire ou d'un test PCR de moins de 72 h) ,
- ou bien à me contacter au 06 89 36 90 93.

Le Président, Bruno DELIERE

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : CHACUN PEUT AGIR !

Arrivée accidentellement d'Amérique du Nord depuis les années 1850, l'ambroisie, plante annuelle invasive, est présente dans l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

Son pollen, émis en fin d'été jusqu'en octobre, provoque de graves allergies chez les personnes sensibles.

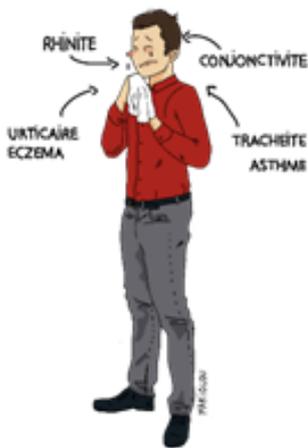
Il suffit de quelques grains de pollen pour que des symptômes apparaissent : rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, voire asthme et eczéma...

L'ambroisie cause un problème majeur de santé publique.

Avec son fort potentiel d'envahissement, l'ambroisie est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures).



1 PIED D'AMBROISIE =
1 MILLION DE GRAINS DE POLLEN
+ DES CENTAINES DE GRAINES



De plus, sachant que le nombre de personnes allergiques en métropole est estimé entre 1,1 M et 3,5 M selon le rapport de juillet 2020 de l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), les coûts annuels de l'impact sanitaire associé à l'ambroisie en France se situent, selon ce même rapport :

- entre 59 M€ et 186 M€ pour la prise en charge médicale ;
- entre 10 M€ et 30 M€ pour la perte de production ;
- et entre 346 M€ et 438 M€ pour la perte de qualité de vie pour les personnes allergiques.

Si la région Grand Est venait à être infestée à la hauteur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les coûts estimés de l'ambroisie seraient de 28 M € pour les dépenses de soin.

A noter également qu'un accroissement de ces coûts est attendu à l'avenir, en raison de l'élargissement prévu des zones infestées par l'ambroisie, exposant de fait de nouvelles populations, et d'une augmentation des niveaux de pollens dans l'air ambiant, notamment en lien avec le changement climatique.

L'instruction ministérielle du 20 août 2018 a confié aux ARS la compétence pour organiser les plans locaux de surveillance et de lutte contre les ambrosies. L'ARS Grand Est a délégué à FREDON Grand Est la mise en place d'un plan pluriannuel pour la prévention et la lutte contre les ambrosies, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE).

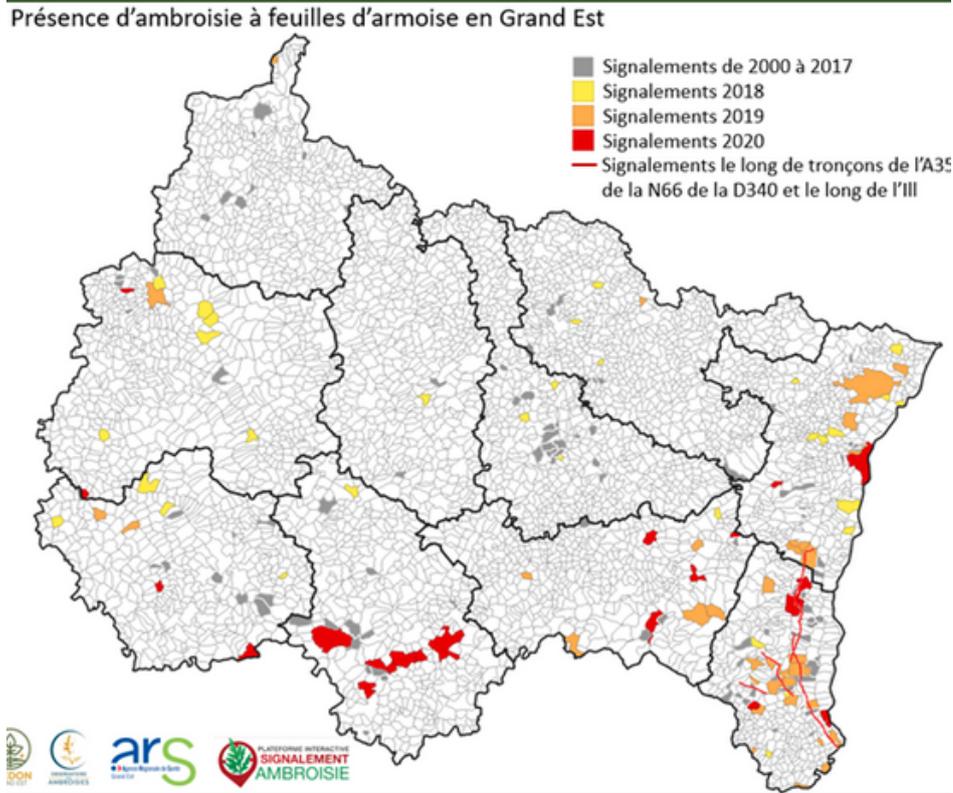
Comment agir ?

Pour limiter l'envahissement, et les dépenses qui seraient alors nécessaires, chacun peut agir.

Dans chacun des départements du Grand Est, des arrêtés préfectoraux imposent une destruction obligatoire.

Situation en Grand Est

En Grand Est, les observations de plants d'ambroisie sont de plus en plus nombreuses.



Savoir reconnaître l'ambroisie :

- 1ère pousse : en avril
 - Hauteur : 30 cm à 1,2 m
 - Tige verte voire rougeâtre, dressée et couverte de poils blancs.
 - Feuilles très découpées, vert vif uniforme sur les 2 faces.
 - Fleurs en juillet-août, regroupées en épis vert-jaune, au sommet des rameaux.
- Graines : en octobre, puis la plante meurt.



Où la trouver ?

L'ambroisie se développe et se multiplie très facilement sur différents types de terrains et de préférence :

- les sols nus ou remaniés (cultures, friches, bords de routes et de voies ferrées, bords de rivières),
- les zones d'entrepôts de graines et de fourrages,
- mais aussi les jardins des particuliers via les graines utilisées pour les oiseaux qui peuvent contenir des graines d'ambroisie.

Avant d'intervenir, des précautions adaptées à la saison sont à prendre, liées au stade de développement de la plante : renseignez-vous !



Chacun peut signaler la présence de la plante sur la plateforme nationale de signalement de l'ambroisie:

www.signalement-ambroisie.fr

ou auprès de la mairie au **03 26 54 03 15**

Par mail de Monsieur le Maire, il nous a été demandé d'envoyer un article pour parution sur ce bulletin. Déjà très surpris que la « commission communication » ne se soit pas réunie, nous avons malgré tout souhaité publier un article traitant justement du fonctionnement de ces commissions et ainsi en profiter pour répondre aux questions que certains d'entre vous nous ont posées lors de rencontres informelles.

Déjà, lors de la parution du bulletin du mois d'Avril nous évoquions leurs mises en place et avons écrit revenir vers vous afin vous informer de leurs travaux.

Voici donc notre constat après presque 1 an.

Commençons par un petit rappel. Qu'est-ce qu'une commission ?

Selon le Larousse : « c'est une réunion de personnes chargées de procéder à l'étude d'une question ou d'une proposition, de donner des avis, d'assurer un service »

Selon le règlement intérieur municipal : « les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent de simples avis ou formulent des propositions » Précisons que cette définition vaut pour toutes les communes.

Effectivement vous avez compris, il y a commission et commission !

Mais après ce petit rappel, quelle en est l'application à Pierry ?

Déjà, les convocations sont faites et les ordres du jour sont bien précisés.

Ensuite comment se déroulent les réunions : là, force est de constater qu'il y a 2 types de commissions. Celles où l'examen du dossier se fait, où le débat a lieu et où la réunion se termine par des propositions concrètes. Et puis il y a d'autres commissions où les séances se résument simplement à une présentation sommaire des projets ; les éventuelles variantes ou options techniques ne sont ni étudiées ni débattues lors de la séance ; de fait, les contenus définitifs des projets sont validés directement entre conseillers de la majorité.

Notre vœu : que chaque commission mène entièrement sa mission et surtout que les projets stratégiques tels que travaux, voirie, plan de circulation... (sujets qui impactent directement la vie communale) soient traités dans leur globalité par tous les membres des commissions ou du conseil..

Nous souhaitons réellement participer à la vie communale, sans polémique, le tout pour le bien-être de notre village.

Nous serons toujours à votre écoute et vous informerons... dans la limite de nos connaissances.

Les élus de la liste « Unis pour Pierry »

Jean-Louis Richard - Éric Lavy - Alain Gallois

**Agence Postale
Communale**

Lundi au vendredi
de 9H00/12H15

Téléphone :
03 26 56 30 61



**La boîte aux lettres se
trouve rue Cazotte, à
côté du Chai.**

Levées du courrier:
12h du lundi au samedi

Heure Limite de dépôts
pour un départ le jour
même:

**Passeport biométrique et
carte nationale
d'identité**

A établir dans les
mairies équipées de
station
d'enregistrement des
données personnelles
(EPERNAY, Place
Bernard Stasi ou
BLANCS COTEAUX)

Urbanisme

Dossier à retirer auprès
du secrétariat de mairie

Élections

Inscriptions possibles
toute l'année sur
service-public.fr

**Journées Ramassage
Déchets**

Lundi Matin :
déchets ménagers/
déchets BIO

Jeudi Matin :
En alternance
sac jaune ou bleu

**Ouverture secrétariat
Mairie**

Du lundi au Vendredi
de 9h à 12H
et l'après-midi sur RDV
au 03 26 54 03 15
Fermé Mercredi
Après-midi

**LES RÈGLES DE BON VOISINAGE**

Règles de stationnement : Depuis le 30 juin 2015, les arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont des stationnements très gênants avec une amende à 135€. Liste des stationnements très gênants sur l'article R417-11 du Code de la route.

Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>.

Propreté canine : Depuis le 1er juillet, il a été installé quatre distributeurs de sacs pour permettre de ramasser la déjection de votre animal.

Elles sont situées, cour Leon Bourgeois, rue Cazotte à proximité de la boîte à lettres, sur le parking de la rue Pasteur et rue du petit Meslier.



Naissance

Anatole FILA-TOURNANT le 17 Août 2021



Décès

Madame Nadia LEVAIRE le 1 Juillet 2021

Exposition de crèches

En 2020, du fait de la pandémie de Covid 19, nous n'avons pas pu réaliser l'exposition de crèches dans l'Église de Pierry.

Cette année, nous souhaitons reprendre et nous espérons que vous serez nombreux à venir voir gratuitement toutes les différentes crèches qui vous seront présentées les week-end des 11, 12 et 17, 18 décembre 2021 de 14h00 à 18h00.

Si des personnes veulent venir nous aider pour installer les crèches ou assurer des permanences, c'est avec joie que nous les accueillerons.

Contact : Francine LEBERT 06 07 76 23 65



**Numéros courts en cas d'urgence
joignables gratuitement 24h/24h :**
 15 : SAMU
 17 : Police
 18 : Pompiers
 112 : Urgence européen
 114 : Personnes sourdes ou malentendantes
 (sms/fax uniquement)
 115 : Accueil sans abri
 119 : Allo enfance maltraitée

3237 : Pharmacies de garde
 3624 : SOS Médecin
 3977 : Contre maltraitance personnes âgées
 3919 : Violences conjugales (Victimes et
 témoins)
 03.26.56.96.60 Police d'Epernay

Plateforme nationale d'appui médico-
 psychologique pour tous les professionnels
 de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ERIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire,
 soit le Président de l'association

Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

EDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530